

# **La formation à distance et le développement du système éducatif : une évaluation de la contribution de l'AUF au Cameroun**

Oussen MFIFEN MOLUH

*Université de Ngaoundéré, département de français*  
BP : 454 Ngaoundéré  
[oussenmfifen@yahoo.fr](mailto:oussenmfifen@yahoo.fr)

Julia NDIBNU MESSINA,  
*École normale supérieure de Yaoundé, département de français*  
BP : 47 Yaoundé  
[jundibnu@gmail.com](mailto:jundibnu@gmail.com)

## **Résumé**

*L'enseignement supérieur au Cameroun fait face à de nombreuses contraintes relatives aux effectifs pléthoriques et à un déficit crucial d'enseignants dans un environnement pauvre en infrastructures. Face à ces difficultés, la formation à distance (FAD) s'impose comme une nécessité aux côtés de l'enseignement classique ou en présentiel. Cette place à lui accorder dans l'enseignement vise à répondre aux principes de l'éducation pour tous et de bonne qualité. A partir de l'exploration et de la description des données empiriques, ce travail rend compte de la contribution de la FAD soutenue par l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) de 2010 à 2017 dans l'enseignement supérieur au Cameroun.*

**Mots-clés : Cameroun, formation à distance, enseignement supérieur, infrastructures.**

## ***Introduction***

Plus d'un demi-siècle après les indépendances, les pays de l'Afrique subsaharienne ne parviennent pas encore à mettre en place des systèmes éducatifs accordant l'égalité de chance dans la formation et la réussite des citoyens pour leur développement social et économique. A ces difficultés d'accès à l'éducation, s'ajoute le lourd déficit en infrastructures adéquates et en personnels administratif et pédagogique aux conditions de travail déplorable, contrastant avec une implosion démographique de la population éducative. Les TIC ont offert comme dans le domaine économique et industriel, une possibilité pour ces pays africains d'effectuer un saut permettant d'accéder au niveau de développement des systèmes éducatifs mondiaux. Là encore on note, comme dans les autres secteurs, un autre déficit d'ordinateurs et une faible connexion aux systèmes numériques mondiaux. Au Cameroun, on note des efforts gouvernementaux d'amélioration des conditions de formation et d'apprentissage au niveau de l'enseignement supérieur. Malgré ces efforts, l'ouverture à des nouvelles formes d'enseignement s'avère indispensable. C'est à ce niveau que la formation à distance (FAD) apparaît comme une méthode d'enseignement complémentaire aux côtés de l'enseignement supérieur. Ces dernières années, l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) n'a cessé de multiplier des éléments d'éducation à distance dans ses programmes éducatifs. Ceci dans le but de répondre à des besoins de formation mais aussi de structurer l'offre, d'éviter la création d'un bazar de l'éducation.

### *Modèles de formation à distance*

Plusieurs modèles de formation à distance coexistent. Principalement, on a affaire à 3 modèles UNESCO, 2001 à savoir :

- La formation exclusivement en ligne sans tutorat : elle est proche du service fourni par un CD-ROM ou d'une vidéo de formation et n'apporte pas beaucoup de valeurs ajoutée. On a le cas d'un téléchargement libre sur internet.
- La formation hybride : elle se déroule en même temps en ligne et également en présentiel avec la mise en ligne du contenu de la formation. C'est l'exemple de l'université de Lyon 3 qui offre une partie de sa formation de Master en ligne.
- La formation exclusivement en ligne accompagnée du tutorat : c'est une formation offerte par une institution elle est payante et ouverte au grand public c'est par exemple ce modèle de FAD qu'offre l'AUF aux pays membres. C'est ce dernier cas qui nous intéresse dans le cadre de cette étude. Ce qui nous amène à examiner la FAD dans le système éducatif camerounais.

### *La formation à distance dans le système éducatif camerounais*

Dans le système éducatif camerounais et partout ailleurs, les questions portant sur d'enseignement, les méthodes et parfois les contenus à enseigner. Évoluant considérablement, les pratiques pédagogiques d'hier ne sont plus celles d'aujourd'hui. Le Cameroun face à la nouvelle donne technologique de l'information et de la communication a pour ambition la mise en œuvre des TIC dans le cadre d'un projet pédagogique cohérent pour rendre accessible la formation à tous. Dès lors, plusieurs dispositions ont été prises par l'État.

### *Dispositifs juridiques en faveur de la FAD*

Le Cameroun n'est pas resté en marge de l'intégration des TIC dans l'enseignement. Parler de la FAD dans l'enseignement supérieur revient à retracer les instruments juridiques qui marquent l'insertion des TIC dans son système éducatif. Ainsi, Un corpus de textes juridiques réglementent et organisent le mode de formation à distance au Cameroun. Sans être exhaustif, nous pouvons citer :

- le décret n° 88/1328 du 28 septembre 1988 portant examen de l'ensemble des problèmes relatifs à la coordination et à l'harmonisation des activités des institutions universitaires,
- l'arrêté n° 00/0003/MINESUP/DDES du 26/01/00 portant régime des enseignements et des examens au Programme d'Enseignement à Distance (PED) ;
- 
- l'arrêté n° 008/CAB/PR du 19 janvier 1993 portant création d'Instituts Universitaires de Technologie au sein des Universités.
- la loi n°005 du 16 avril 2001 portant orientation de l'Enseignement Supérieur ;
- l'arrêté n° 01/0040/MINESUP/DDES du 29/05/01 portant création d'un Centre pour l'Enseignement à Distance (CED) à la faculté d'agronomie et des sciences agricoles de l'Université de Dschang ;
- la décision n° 06-/0321/MINESUP/CAB/IGA/CJ du 16 mai 2006 portant création des organes opérationnels pour la mise en place du système LMD dans l'Enseignement Supérieur au Cameroun.

La nouvelle gouvernance universitaire au Cameroun repose sur un socle à deux finalités sociopolitiques. Selon FAME NDONGO (2007) il s'agit de : « *L'accès au système éducatif est ouvert à tous les Camerounais ; le système éducatif doit assurer l'égalité des chances à*

*tous les citoyens* ». L'atteinte desdites finalités passe par la réalisation des objectifs opérationnels suivants: l'amélioration de la qualité et la professionnalisation de l'enseignement supérieur par la mise en place du système Licence, Master, Doctorat (LMD) ; la généralisation de l'utilisation des TIC dans les établissements universitaires.

Le développement des TIC dans l'enseignement supérieur au Cameroun est défini par trois objectifs stratégiques : « *Créer une nouvelle génération de diplômés aptes à utiliser les TIC dans tous les secteurs d'activités (1) ; générer des processus innovants dans l'enseignement supérieur (2) ; contribuer à l'amélioration de la gestion au pilotage institutionnel et à l'émergence d'un pôle universitaire régional (3).* »(FAME NDONGO, ibid.)

En ce qui concerne particulièrement l'enseignement à distance, il est en cours de déploiement à travers des projets pilotes et la mise en place du *Global Development Learning Network* (GDLN). On note aussi la création d'un Centre Interuniversitaire de ressources documentaires (CIRD) pour permettre la mutualisation des services communs de documentation des universités (bibliothèques) (LAMAGO 2011). Enfin, la création d'une université virtuelle en Afrique Centrale (UVAC) est en voie d'aboutissement avec le concours de la coopération indienne.

### ***Environnement institutionnel favorable à la formation à distance***

Avec la libéralisation de l'enseignement supérieur en 1993 au Cameroun, plusieurs centres ou établissements ont intégrés la formation à distance dans leurs systèmes de formation. C'est le cas respectivement de :

- l'Institut Africain d'Informatique (IAI) qui bénéficie d'une plateforme offerte par l'Université LOUIS PASTEUR de Strasbourg, dans le cadre d'un partenariat interuniversitaire. Il propose des licences professionnelles en ligne ;
- l'École Nationale Supérieure Polytechnique de l'Université de Yaoundé 1 (ENSP) a intégré l'enseignement à distance depuis 2009 dans leur système de formation pour essayer de pallier les problèmes d'effectif pléthorique et mettre les savoirs à la disposition d'un public plus large. L'ENSP propose des formations certificatives destinés aux ingénieurs voulant se former dans un domaine précis. Les ressources disponibles dans cette formation sont en accès libres pour les étudiants.

### ***L'Agence Universitaire de la Francophonie au Cameroun***

Dans l'espace francophone, l'AUF regroupe plus de 800 établissements d'enseignement supérieur et de recherche sur les cinq continents dans plus de cents pays. Elle est également l'opérateur pour l'enseignement supérieur et la recherche du Sommet de la Francophonie. L'AUF est financée à plus de 85% par la France, à 13% par le Canada et le reste soit 2% par l'AUF elle-même (AUF, op.cit.)

Installée à Yaoundé depuis 1995, la Direction régionale Afrique centrale et Grands Lacs anime un réseau de 79 membres dans 13 pays : Angola, Botswana, Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Rwanda, Tchad, et Zimbabwe. Dans cette région, l'AUF dispose de 12 implantations dans sept pays : la direction régionale Afrique centrale et Grands Lacs au Cameroun ; une Antenne au Burundi ; neuf CNF au Burundi, au Cameroun, au Congo, au Gabon, en République centrafricaine, en République Démocratique du Congo et au Tchad ; un Institut de la Francophonie pour la gouvernance universitaire (IFGU) au Cameroun. L'AUF est en partenariat avec 18 Institutions universitaires au Cameroun. Selon le Recteur de l'AUF, *cette convention va permettre « d'accélérer le processus de modernisation des universités camerounaises, par exemple dans le domaine de l'évaluation, du développement*

*du numérique éducatif, bref de tout ce qui va permettre à l'université camerounaise de relever les grands défis* » (Site de AUF). Au regard de cet accord cadre, le ministère s'engage à mobiliser les institutions d'enseignement supérieur et à assurer de leur implication dans les différentes actions prévues.

### ***Méthodologie de la recherche***

La borne indicative de cette étude va de l'année académique 2010 à celle de 2017. Pour saisir la complexité de ce phénomène, nous avons schématisé notre méthodologie en 4 phases :

Phase 1 : Nous avons adopté une méthodologie mixte. Elle va consister à décrire et à exposer les faits dans le but de transmettre une information de manière exacte. Les informations recueillies pour notre étude seront exploitées de façon descriptive. Cette approche sera secondée par une approche qualitative qui nous permettra de toucher directement les acteurs de la FAD à savoir les responsables de la formation à l'AUF et les étudiants. Ce qui nous permettra d'apprécier leur opinion et d'y baser nos analyses.

Phase 2 : Collecte des données : Il s'agit de la collecte des données primaires par un protocole d'entretien et par observation participante à travers un questionnaire et, d'obtenir les données secondaires par la recherche documentaire afin de recueillir des données brutes.

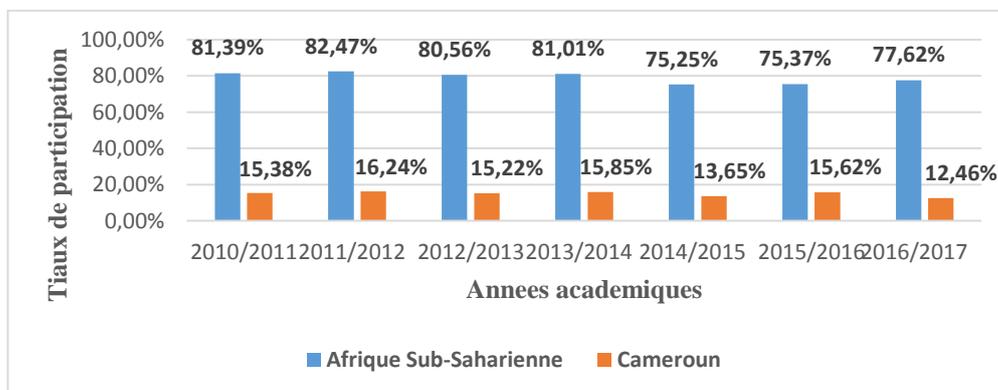
Phase 3 : Échantillonnage : Nous avons retenu deux catégories d'enquêtés dont les personnels administratifs d'une part et d'autre part les étudiants ayant bénéficiés à une FAD de l'AUF.

Phase 4 : Traitement numérique des données par le biais des logiciels spécialisés. : Les questionnaires ont fait l'objet d'analyses statistiques par l'intermédiaire du logiciel SPSS et Excel afin de réaliser un ensemble de tests pour identifier les relations éventuelles entre les différentes variables. Nous avons ensuite réalisé des analyses croisées des données pour une série de variables que nous avons jugée pertinentes en raison de leur intérêt pour cette recherche.

### ***Évaluation de la contribution de la FAD de l'AUF dans l'enseignement supérieur***

#### ***Candidatures du Cameroun***

Selon les chiffres enregistrés, le Cameroun reste depuis 2005, le pays qui s'intéresse le plus à la formation à distance sous l'égide de l'AUF. En effet, de 2010 à 2017 l'évolution des candidatures pour l'Afrique francophone place le Cameroun au premier rang. Cette évolution du taux de participation est liée aux politiques mises en place dans le cadre de l'amélioration de la qualité de communication ainsi que les différentes réformes sur le plan des TICE. La participation des Camerounais est représentée plus précisément à travers le graphique ci-après :



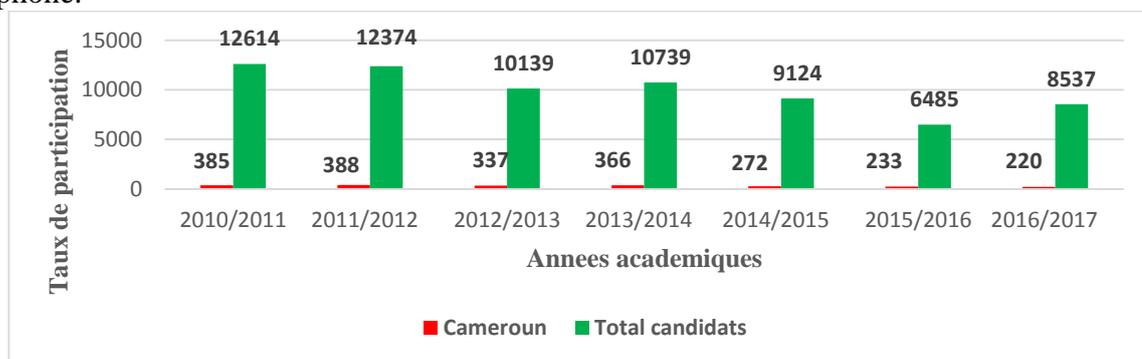
*Graphique 1 : participation des Camerounais à une FAD*

L'analyse des données ci-dessus montre que les étudiants camerounais sont parmi ceux qui sollicitent le plus des formations à distance en Afrique subsaharienne avec une moyenne de 15,06 % de candidatures pour les sept dernières années. L'évolution des pourcentages durant ces années académiques est aussi fluctuante et on note aussi une baisse brutale de participation en 2016/2017. Cela serait explicable, comme dans les autres participations, par le montant des budgets alloués par les États qui financent la FAD.

La baisse observée pour les années 2014/2015 et 2016/2017 pourrait aussi s'expliquer par la concurrence enregistrée en termes de formations en ligne, notamment les formations à distance concurrentielles en provenance des universités du système anglo-saxon avec des coûts plus réduits et des formations plus sollicitées. Au-delà de la participation tout azimut des Camerounais, l'AUF encourage également les participations féminines. C'est ce lieu pour nous d'évaluer cette participation.

### *Candidature féminine*

Au Cameroun, le nombre de candidatures féminines à une FAD n'est toujours pas considérable par rapport à la participation des hommes. L'histogramme ci-dessous représente cette l'inégale représentation par rapport au nombre total de participation en Afrique francophone.



*Graphique 2: représentation des candidatures féminines (%)*

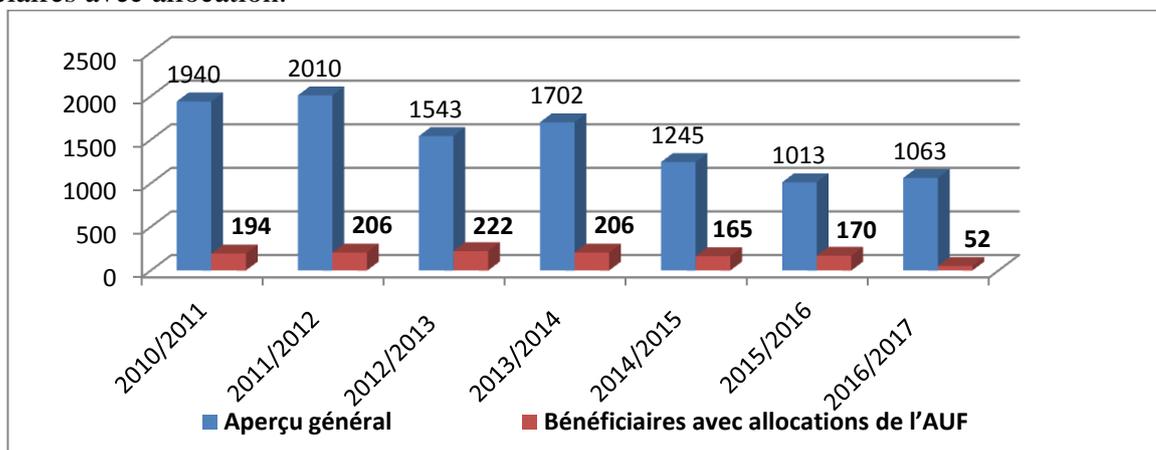
Si l'on procède par de simples calculs de pourcentage de participations féminines par rapport au total des candidats et qu'on les reporte aux participations totales des camerounais, nous auront les pourcentages suivants pour ces sept dernières années : 19,83 % pour 2010/2011, 19,33 % pour 2011/2012, 21,81 % pour 2012/2013, 21,51 % pour 2013/2014, 21,83 % pour 2014/2015, 22,98 % pour 2015/2016 et 20,70 % pour 2016/2017. Au regard de ces résultats, on peut noter que la participation féminine camerounaise à la FAD est faible comparativement à celle des hommes. En 2010 par exemple, le Cameroun a enregistré un grand nombre de candidatures féminines soit 385 sur un total de 12614 candidats. Au courant de l'année 2016, ce taux est descendu à 233 avec également une faible participation des femmes, soit 6485 dans l'ensemble des sept années et une moyenne de 21,14 %.

### *Types de bénéficiaire d'une formation à distance*

Les dossiers des étudiants retenus par le comité scientifique pour une FAD sont classés dans deux registres : les bénéficiaires avec allocations de l'agence universitaire de la francophonie d'une part, et ceux sans allocations d'autre part.

### ***Bénéficiaires avec allocations***

On entend par bénéficiaire avec allocation toute participation qui est prise en charge par l'AUF. Cette prise en charge peut être totale ou partielle et pourrait concerner la totalité des dépenses liées à la formation notamment les frais d'accès aux ressources tels que les supports pédagogiques, l'accès au CNF, les frais de formation. Pour mieux apprécier la contribution de la FAD dans l'enseignement supérieur au Cameroun, le graphique 6 *infra* représente les bénéficiaires avec allocation.



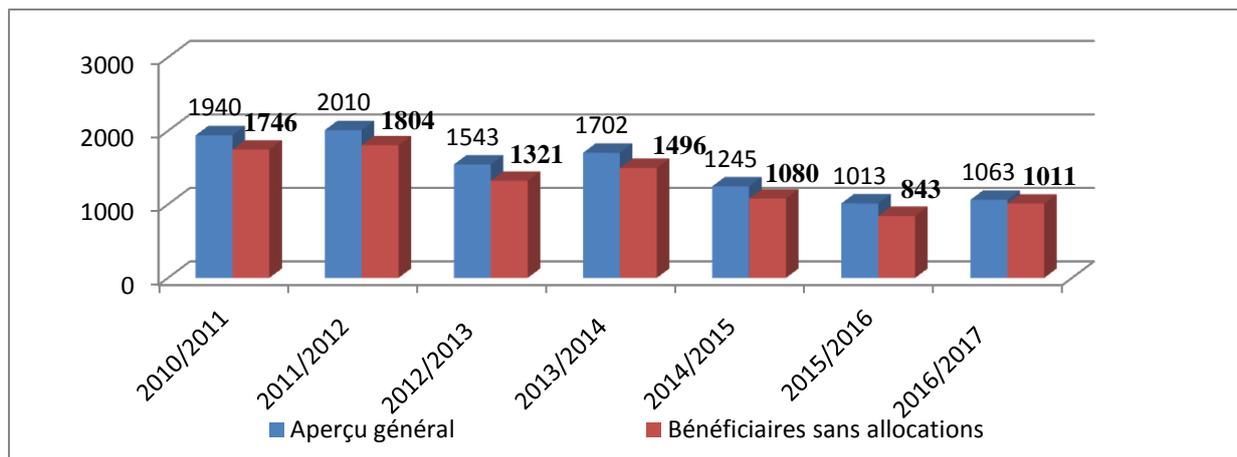
Graphique 3: représentation des bénéficiaires avec allocations en nombre

Au vu des chiffres ci-dessus, on constate une régression des bénéficiaires camerounais par années. Plusieurs faits permettent de justifier cela. Le premier motif de cette baisse des candidatures est la diminution, pour des raisons budgétaires, du nombre d'allocations d'études à distance offertes par l'AUF. En effet, il existe un effet d'attraction pour les diplômés avec allocations et donc possibilité d'une prise en charge partielle de frais de scolarité. Si la formation proposée n'offre pas d'allocations (comme le cas en 2016), les candidats postulent en moins grand nombre.

Par ailleurs, les FAD proposées par l'AUF sont dispensées uniquement en français ce qui aujourd'hui est une limite. Il faudra également noter à ce sujet que les diplômés anglophones sont plus attractifs sur la scène internationale et la plupart de meilleures publications sont écrites en anglais et les grands Chercheurs francophones eux-mêmes publient en cette langue pour se faire entendre par leurs pairs internationaux. Ce qui justifie le revirement de certains apprenants camerounais vers la FAD anglophone.

### ***Bénéficiaires sans allocations***

Les étudiants ne bénéficiant pas d'allocations doivent payer eux-mêmes les frais de formation. Toutefois, la négociation du coût de leur formation est assurée par l'AUF qui, en principe devrait adapter ce montant en fonction des conditions de prise en charge. L'histogramme du graphique 7 ci-après représente les bénéficiaires de la FAD dépourvus d'allocations.



*Graphique 4: représentation des bénéficiaires sans allocations en nombre*

Malgré la rareté de financement pour la formation, le Cameroun enregistre également le plus grand nombre de bénéficiaires d'une FAD sans allocation. La moyenne globale des formés est de 1502 pour les sept dernières années et celles des Camerounais est de 1115 pour lesdites années. Soit un pourcentage de 74,23 %. Bien qu'il y ait un regain d'engouement pour cette formation en 2016/2017, on note une diminution progressive des participants dès les années 2012/2013. Cela pourrait s'expliquer par la diminution des subventions allouées à l'AUF et l'attrait probable d'autres structures internationales qui offrent des formations en ligne beaucoup plus compétitives. On peut citer les universités anglaises, américaines et même indiennes (le journal Le Figaro publié le 19/09/2013 sur le site [etudiant.lefigaro.fr](http://etudiant.lefigaro.fr)).

L'analyse des données a montré que les candidats et bénéficiaires camerounais des FAD sont les plus représentés de même que les candidatures féminines. Ainsi, l'enseignement supérieur du Cameroun bénéficie d'un apport supplémentaire considérable en termes de formation. Toutefois, il faut noter que la FAD présente quelques obstacles et il est nécessaire d'envisager des perspectives pour une intégration efficace dans l'enseignement supérieur au Cameroun.

### ***Discussions***

En dépit des acquis de formation, l'appui de l'AUF à l'enseignement supérieur dans au Cameroun semble encore velléitaire, au regard de certains facteurs de fébrilité. Sur ces derniers, des actions devraient être menées pour augmenter la portée des FAD dans l'enseignement supérieur au Cameroun.

### ***Difficultés rencontrées par la formation à distance dans l'enseignement supérieur au Cameroun***

#### ***Problème lié à l'encadrement textuel***

Au Cameroun, la FAD dans l'enseignement supérieur est régie par un corpus des textes juridiques qui légitiment sa place aux côtés de l'enseignement classique et en présentiel. Néanmoins, ces textes n'accordent pas une égalité parfaite entre les deux modes d'enseignement. En effet, la FAD n'est qu'une méthode alternative par rapport à l'enseignement classique. Ce statut à lui accorder ne favorise pas son développement et même sa vulgarisation dans l'enseignement supérieur. La loi n° 005 du 16 avril 2001 portant orientation de l'Enseignement supérieur au Cameroun consacre le mode d'enseignement à distance comme capable de contribuer à la croissance de l'accès à l'enseignement supérieur, ainsi qu'à la formation tout au long de la vie par une délocalisation virtuelle bénéfique à bon

nombre de Camerounais contraints d'être éloignés des campus universitaires. L'alinéa 4 de l'article 11 de ladite loi stipule que: « *L'enseignement à distance est reconnu et encouragé comme mode alternatif de développement de l'enseignement...* ». La lecture de cette loi laisse entendre que la FAD ne vient qu'en appui à l'enseignement supérieur et qu'elle n'a pas un statut autonome.

De même, aucune institution universitaire publique au Cameroun n'est spécialisée dans l'enseignement à distance. Au début des années 2010, des actions de mise en place de *e-learning* ont été entreprises par le Centre multimédia de l'université de Yaoundé II Soa, sous l'instigation de Marthe Aurellie NGONZINTCHEM (2009) et n'ont pas eu une suite satisfaisante. Ce qui laisse croire que les pouvoirs publics restent encore dubitatifs quant à l'importance de la FAD dans le système universitaire. Il convient de rappeler que le Préambule de la Constitution du 16 janvier 1996 affirme que « *l'organisation et le contrôle de l'enseignement à tous les niveaux est une responsabilité de l'État* ». Au-delà de ce problème lié à l'encadrement textuel, on note aussi le problème de financement de la formation

### ***Problèmes de financement de la formation***

En guise de rappel, les apprenants qui bénéficient d'une allocation d'étude à distance doivent eux-mêmes prendre en charge le plus souvent 1/3 du coût de la formation qui tourne souvent en moyenne autour 90 000F CFA à 655 000 F CFA selon le diplôme, les autres 2/3 étant à la charge de l'AUF (: <http://foad.refer.org>, ). L'enquête menée au cours de cette recherche nous a permis de nous rendre à l'évidence que les étudiants constituent moins de 10% dans les appels à candidatures enregistrés entre l'année académique 2010/2011 à 2016/2017. Ne bénéficiant d'aucune bourse, les étudiants camerounais éprouvent de véritables difficultés à pouvoir payer une formation à distance malgré cette subvention. Au-delà de ce souci financier, le Cameroun fait face au problème de connexion à Internet.

### ***Problèmes de connexion internet***

D'un autre côté, on relève aussi le coût élevé de la connexion internet au Cameroun. Il faut noter que suivre un cours en ligne nécessite un bon débit de connexion. Et pour s'en offrir, l'étudiant devra déboursier des sommes d'argent considérables par jour et par rapport aux revenus personnels presque inexistant. De même, l'état des lieux des institutions universitaires du Cameroun nous a permis de noter que les sites dédiés aux étudiants comme par exemple les cités universitaires, les centres universitaires multimédia où les étudiants sont supposés trouver leur confort pour pouvoir suivre convenablement les FAD sont rarement pourvus de connexion internet. La faculté de médecine de l'université de Buea faisait exception à cette raréfaction en 2010, mais combien d'étudiant disposaient d'un ordinateur en ce moment ? Cette situation pourrait expliquer le manque d'engouements et de motivations des étudiants à ce type de formation.

### ***Difficultés d'appropriation technologique***

L'usage d'outils informatiques reste encore un problème. La population universitaire camerounaise bien que croissante rencontre des difficultés d'usage. Alors que la FAD nécessite une véritable connaissance dans la manipulation d'outils, certains étudiants éprouvent des difficultés. Cette situation inconfortable d'appropriation de la technologie est l'une des raisons qui justifie le désamour à suivre une FAD. En effet, l'usage des TIC en éducation n'est pas encore une réalité et certains ont même du mal à se familiariser avec cette nouvelle donne. Notre enquête nous a révélé que la plupart des étudiants ne disposent pas

d'un ordinateur. Ceux qui sont contraints à s'approprier l'usage du numérique appartiennent, pour la majorité d'entre eux, aux filières et facultés des sciences dites « dures ». Partant de là, des mesures ont été prises au Cameroun pour remédier à ces problèmes de fracture numérique avec les projets gouvernementaux d'interconnexion des universités d'État du Cameroun. La principale réside dans le projet dénommé *Cameroun «E-national Higher Education Network*, dont l'objectif est de mettre à la disposition des étudiants camerounais 500 000 ordinateurs pour leur arrimage à l'économie numérique universitaire (décret No 2016/354 du Chef de l'Etat Paul BIYA pour l'octroi des ordinateurs aux étudiants camerounais). Au regard aux différents obstacles liés au fonctionnement de la formation à distance et dans l'enseignement supérieur, il convient pour nous de faire des propositions, visant à mieux l'intégrer dans l'enseignement supérieur.

### ***Actions favorables pour une meilleure intégration de la FAD dans l'enseignement supérieur au Cameroun***

#### ***Promotion de la formation des citoyens dans le domaine des TIC***

La réticence de certains étudiants camerounais à s'inscrire à une FAD pourrait s'expliquer par le faible niveau d'alphabétisation et le manque de connaissances d'outils informatiques ou TIC. Face à ces lacunes, les pouvoirs publics devront multiplier les actions en faveur de la formation des citoyens dans le domaine des TIC et notamment leur usage dans l'éducation. Il conviendrait de multiplier les initiatives similaires à l'opération cent mille femmes horizon 2012 de l'IAI en englobant cette fois-ci, tous les groupes vulnérables souvent marginalisés au rang desquels on distingue les étudiants défavorisés, orphelins, etc. De même, depuis quelques années, l'IAI, lance des programmes intitulés « TIC vacances » visant à initier les jeunes camerounais à l'usage d'outils informatiques. Cette action est salutaire pour l'initiation aux TIC et leur usage au quotidien par les jeunes.

#### ***Stimulation de la recherche scientifique sur la FAD dans l'enseignement supérieur***

Les pouvoirs publics ont la responsabilité de stimuler la recherche pédagogique sur les FAD en créant, par exemple un fonds de recherche scientifique à cet effet. Celui-ci pourrait permettre aux établissements d'enseignement supérieur d'octroyer aux enseignants qui produisent des cours en ligne et des moyens pour alléger leurs volumes horaires ou pour les aider à mieux encadrer les étudiants. De même, pour stimuler la recherche scientifique, les enseignants qui produisent les cours en ligne pourraient bénéficier d'une rémunération supplémentaire ou graduelle. Alternativement, ces enseignants pourraient également bénéficier d'une plateforme gratuite pour les publications en ligne de leurs travaux scientifiques.

Au regard de tout ce qui précède, la promotion de la formation des citoyens et la stimulation de la recherche scientifique des enseignants pour la FAD dans l'enseignement supérieur s'imposent comme un préalable pour une démocratisation vélocité de la FAD au Cameroun. Rendu à ce niveau, il nous paraît important de dire un mot sur l'acquisition des infrastructures de télécommunication et énergétique pouvant contribuer à la promotion de la FAD dans l'enseignement supérieur au Cameroun.

#### ***Infrastructures de télécommunications : le satellite***

Si l'on se fie à la définition donnée par le Dictionnaire Larousse, le satellite renvoie à un engin placé par un système de transport spatial (fusée, navette) en orbite autour d'un astre en

particulier la terre. Les satellites favorisent « *un développement extraordinairement puissant des télécommunications* » (UNESCO, 1968). Avec ce dispositif, on peut facilement étendre et accélérer les moyens de communications actuels. De plus, le réseau satellitaire couvre de vastes étendues terrestres, ce qui donnerait la possibilité aux étudiants des zones enclavées souvent lésés en équipements de télécommunications, de bénéficier d'une couverture réseau plus large offrant divers services dérivés des TIC. La vision du Cameroun dans le développement des télécommunications (DSCE) insiste sur la couverture universelle, laquelle demeure la solution idoine qui faciliterait l'expansion du réseau.

Compte tenu du paysage peu homogène des régions du Cameroun, il reste difficile au gouvernement d'assurer une couverture réseau filaire sur l'ensemble du territoire national. À cela se greffent les multiples dégâts matériels occasionnés par des conflits internes et externes. À travers l'acquisition d'un satellite, le Cameroun résoudrait largement le problème de couverture géographique et de l'amélioration qualité de service. Au-delà de l'amélioration des infrastructures de télécommunication, le Cameroun doit amplifier son réseau énergétique.

### ***Amplification du réseau énergétique***

Les TIC ne peuvent pas se développer sans l'électricité. En effet, l'énergie électrique est incontournable dans l'intégration de la FAD dans l'enseignement supérieur au Cameroun. Pour y remédier il conviendrait à ce pays de constituer un partenariat public-privé et avec des acteurs internationaux dans le domaine énergétique. Ce qui lui permettrait d'accroître sa capacité dans toute l'étendue du territoire. De même, une meilleure mise en œuvre du Plan de Développement du Secteur de l'Électricité (PDSE) par la Société Nationale de Transport d'Électricité (SONATREL) permettrait de tripler la puissance énergétique et l'extension du réseau électrique. Ce qui limiterait les délestages et boosterait la participation d'un plus grand nombre d'apprenants à la FAD.

### ***Conclusion***

En définitive, ce travail a porté sur l'évaluation de la contribution de la FAD soutenue par l'AUF dans l'enseignement supérieur au Cameroun. Pour mener à bien cette étude, nous avons utilisé la méthode descriptive avec les données empiriques sur la participation des Camerounais à la FAD. L'analyse de ces données nous a permis de faire une évaluation qualitative des participants camerounais à une FAD de 2010 à 2017. Il est certain que la FAD offre de multiples avantages au Cameroun. Cet avantage est perceptible au niveau de la modernisation et du renforcement de leur système éducatif ainsi que sa contribution au développement de ces États. Dans ce sillage, nous avons pu évaluer le nombre d'appels à candidatures, la participation des femmes et le nombre de bénéficiaires avec ou sans allocations de l'AUF. Il s'est dégagé un constat selon lequel le Cameroun fait face à des contraintes qui rendent difficile le développement de la FAD dans l'enseignement supérieur. Pour cela, des propositions ont été faites afin que cette forme de formation alternative soit mieux implantée dans le système éducatif au Cameroun. Il se dégage de cette étude que la FAD soutenue par l'AUF apparaît comme une bouffée d'oxygène à l'enseignement supérieur au Cameroun, au regard de sa contribution dans le désengorgement des campus universitaires.

## **Bibliographie**

BECHE Emmanuel., « État des lieux de la recherche sur les formations ouvertes et à distance en Afrique subsaharienne francophone », *Distances et médiations des savoirs*, vol. 14, 2016

DAIFI, A., *La formation, outil de développement du capital humain*, Mémoire de Master, Université Sultan Moulay Slimane, 2012

GLIKMAN Viviane, « Formation à distance », in P. Campy et C. Etévé *Dictionnaire encyclopédique de l'éducation de formation*, Paris Nathan, 1994.

Glossaire de la formation à distance. *Le Larousse de poche* 2002, Paris, Larousse, 2001.

JACQUINOT G., « Apprivoiser la distance et supprimer l'absence ? Ou les défis de la formation à distance », *Revue française de pédagogie*, Volume 102, 1993.

KAKDEU Louis Marthin., « Fuite de cerveaux en Afrique : ampleur et pistes de solutions », In *Communication*, Vol 30, 2012.

KANE Oilio., « La FAD en Afrique francophone : éléments historiques et enjeux récents », *Distance et Savoirs*, vo.6, No 1, 2008.

LAMAGO Ferdinand, *La formation continue à distance des enseignants au Cameroun. Enjeux et nouveaux défis pour l'école normale supérieure*. 2014, Consulté en ligne.

LOCHARD, J., *La formation à distance ou la liberté d'apprendre*, Les éditions d'organisation, Paris, 1995

MFIFEN MOLUH Oussenii, *La formation à distance et le développement de su système éducatif en Afrique francophone : une intervention de l'Agence Universitaire de la Francophonie dans l'enseignement supérieur au Cameroun*, Mémoire de Master, Université de Lyon 3, 2017

NGONO ZINTCHEM, « Problématique de l'appropriation des technologies de l'information et de la communication(TIC) au Cameroun », Thèse de doctorat PH/D, École Supérieure des Sciences et Technique de l'information et de la Communication (ESSTIC) à l'Université de Yaoundé II, 2009.

OBONO MBA, « La formation à distance au Gabon. Enjeux et perspectives. », Thèse de Doctorat. Université de Rouen, 2008.

UNESCO. *L'enseignement ouvert et à distance. Perspectives et considérations politiques*. 1997. AUF, « Un détour par le futur. Les formations ouvertes et à distance de l'Agence universitaire de la Francophonie 1992-2012 », ouvrage collectif coordonné par Pierre-Jean Loiret (AUF), Paris, 2013.